

Natura 2000 « Vallée de l'Essonne et vallons voisins », un patrimoine remarquable dans le nord du Loiret !

Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

Natura 2000 vise la protection des espèces et des habitats d'intérêt communautaire, en s'appuyant sur les activités humaines comme outils de gestion et de sauvegarde du patrimoine naturel. Cette démarche est orchestrée par un comité de pilotage composé notamment d'élus locaux, et présidé par l'un d'eux.

La vallée de l'Essonne et ses vallons, pourquoi ce territoire ?

La rivière Essonne, née de la confluence de l'Œuf et de la Rimarde, traverse le Gâtinais et la Beauce entre la forêt d'Orléans et la région de Malesherbes. Ces vallées, entaillées dans le calcaire, sont prolongées par un réseau de vallées sèches et d'affleurements calcaires, constituant l'entité la plus étendue et la plus remarquable du Loiret au titre de la flore calcicole.

Neuf formations végétales d'intérêt européen sont présentes sur le site, dont six caractéristiques des pentes calcaires bien exposées. **Les pelouses et landes des sols calcaires constituent un enjeu de conservation fort pour le territoire.**

Sept espèces animales d'intérêt européen sont également présentes : 2 espèces d'insectes inféodées aux milieux secs, 3 espèces de poissons et 2 mollusques terrestres fréquentant les marais de l'Essonne.

Le site couvre donc 837 ha de végétations sèches calcaires et de zones humides entre les vallées de la Juine et de l'Essonne. Il concerne 21 communes du département du Loiret, membres du PETR du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, engagé dans cette démarche depuis 2007.

Comment préserver ce patrimoine naturel remarquable fragile et menacé ?

Le réseau Natura 2000 permet d'apporter des **appuis techniques et financiers** pour vous aider à préserver ces milieux au travers d'opérations ambitieuses de restauration de milieux naturels, mais également d'opérations de gestion plus régulières.

La gestion des pelouses et landes calcicoles nécessite des opérations de gestions régulières pour maintenir ces milieux, soit par pâturage extensif, soit par des opérations de fauche ou débroussaillage avec export.

Un guide de gestion des pelouses calcicoles a été édité et, est disponible au PETR du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais (lien internet : [Pays Beauce Gatinais en Pithiverais : L'eau et l'environnement Natura 2000 \(pays-du-pithiverais.fr\)](http://pays-beauce-gatinais-en-pithiverais.fr)).

Qui peut s'engager pour la préservation de ce patrimoine ?

Depuis 2007, de nombreux acteurs du territoire (élus, collectivités publiques, associations, propriétaires privés,...) se sont engagés pour la préservation de ce site Natura 2000 remarquable.

Aujourd'hui, **huit propriétaires** se sont déjà engagés pour une **gestion pérenne** des pelouses calcicoles, représentant **7,5 ha de pelouses soit environ 18% des pelouses d'intérêt européen du site Natura 2000.**

A vous de jouer ! Participez-vous aussi à la préservation du patrimoine naturel remarquable de votre territoire !

Contactez-nous !



L'Europe c'est ici.
L'Europe c'est maintenant.

Florence Bouvard-Verslipe
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
pour le développement du Pays
Beauce Gâtinais en Pithiverais
02.38.30.64.02
assistant.pbgp@orange-business.fr

Virginie Fresneau
BIOTOPE
02 38 61 07 94
Natura2000essonne@biotope.fr

